



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement

Question écrite n° 94556

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les jeunes en situation de précarité. En effet, alors qu'il annonçait, le 7 octobre 2010, le second volet du plan « agir pour la jeunesse », le Gouvernement vient de faire le choix de suspendre la rétroactivité de trois mois, accordée jusqu'alors aux bénéficiaires de l'allocation personnalisée au logement (APL) dans une disposition du PLFSS pour 2011. D'autre part, de nombreuses associations s'inquiètent de la prévision de baisse pour 2011 de 50 % des crédits attribués aux postes FONJEP (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire), au vu du rôle fondamental de ces derniers pour lutter contre l'exclusion. Ajoutés à la baisse des crédits d'aide à la pierre, qui fragilise le développement de nouvelles réponses aux carences de logements pour les jeunes, ces reculs aboutissent à une sérieuse mise en cause de la volonté affichée du Gouvernement « d'agir pour la jeunesse ». Que ce soit en matière d'accès au logement ou de soutien aux acteurs participants à la socialisation des jeunes, le Gouvernement semble ainsi oublier que les moyens alloués doivent être perçus comme un investissement déterminant pour l'avenir et non une charge financière à supprimer. C'est pourquoi elle lui demande si elle compte revenir sur ces orientations budgétaires qui frappent principalement les jeunes en situation de précarité et d'exclusion.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94556

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13156

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)